



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 4 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 22

Associations Culture et Loisirs :	Associations intérêt collectif	Associations sportives	Associations Vie scolaire et environnement	Association Divers
Nombre de votes contre : 5	Nombre de votes contre : 5	Nombre de votes contre : 5	Nombre de votes contre : 5	Nombre de votes contre : 5
Nombre d'abstentions : 1	Nombre d'abstentions : 0	Nombre d'abstentions : 5	Nombre d'abstentions : 0	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 22	Nombre de votes pour : 23	Nombre de votes pour : 18	Nombre de votes pour : 23	Nombre de votes pour : 23
Suffrages exprimés : 28	Suffrages exprimés : 28	Suffrages exprimés : 28	Suffrages exprimés : 28	Suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 28 mars 2017

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Nadège FONTAINE, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Catherine MAIGNAN,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Absent :

Christine CABEZAS

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21H58

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

FINANCES

DL.17.021 - Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2017

Le maire expose :

Après présentation en commission « Finances Ressources Humaines » du 13 mars 2017, il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver la proposition de subventions aux associations communales au titre de l'année 2017 telle que présentée ci-après.

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2017				
Libellés	Subventions votées en 2016		Subventions votées en 2017	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
	ACAPI	2 475,00 €		2 228,00 €
ACCORD PARFAIT	200,00 €		180,00 €	
ANIM A FOND	1 800,00 €		1 600,00 €	
ARABESQUE	5 850,00 €		5 265,00 €	
ASSOCIATION FAMILIALE D'INGRE	2 430,00 €			(CCAS)
ASSOCIATION SANS TITRE	900,00 €		810,00 €	
AURES	720,00 €		648,00 €	
BATTERIE FANFARE	2 700,00 €		2 430,00 €	
CMPJM LOISIRS	6 840,00 €		6 156,00 €	
COMITE DE JUMELAGE	1 500,00 €		1 350,00 €	
COMPAGNIE DE L EAU QUI DORT	6 300,00 €		2 835,00 €	

COMPAGNIE DE L ENCRE	720,00 €		324,00 €	
CYBERTROC	450,00 €		405,00 €	
INGRE EN FETE	9 000,00 €		8 100,00 €	
M.R.T.M.I.	1 350,00 €		1 215,00 €	
MVCG	720,00 €			
PHOSPHENE INGRE	4 950,00 €		4 455,00 €	
SOCIETE MUSICALE D'INGRE	26 300,00 €		23 546,00 €	
SOUS TOTAL CULTURE ET LOISIRS	75 205,00 €	- €	61 547,00 €	- €
	75 205,00 €		61 547,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2017				
ASSOCIATION INTERET COLLECTIF				
Libellés	Subventions votées en 2016		Subventions votées en 2017	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
2ANO	2 250,00 €		2 000,00 €	
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES			126,00 €	
PATRIMOINE POMPIERS			100,00 €	
CERCIL	720,00 €		648,00 €	
FNACA	504,00 €		450,00 €	
GAGL	450,00 €		405,00 €	
GROUPEMENT FEMININ DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	288,00 €		259,00 €	
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	200,00 €		180,00 €	
PREVENTION ROUTIERE	360,00 €		324,00 €	
SOUS TOTAL ASSOCIATION INTERET COLLECTIF	4 772,00 €	- €	4 492,00 €	- €
	4 772,00 €		4 492,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2017				
ASSOCIATIONS SPORTIVES				
Libellés	Subventions votées en 2016		Subventions votées en 2017	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
AMICALE DES MARCHEURS INGRENS SPORTIFS	450,00 €		405,00 €	
LES ARCHERS D'INGRE	5 220,00 €		4 698,00 €	
AIKIDO YOSHINKAN INGRE	450,00 €		405,00 €	
CANIS CLUB	1 000,00 €		900,00 €	
CMPJM BASKET	20 700,00 €	8 740,00 €	18 630,00 €	8 740,00 €
CMPJM TENNIS DE TABLE	34 200,00 €		30 780,00 €	
FITN S	1 800,00 €		1 620,00 €	
FOOTBALL CLUB MUNICIPAL D'INGRE	36 000,00 €	6 500,00 €	32 400,00 €	6 500,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	980,00 €		882,00 €	
JUDO JU JITSU CLUB D'INGRE	7 394,00 €		6 655,00 €	
TAEKWONDO INGRE	1 800,00 €		1 620,00 €	
TENNIS CLUB	14 400,00 €		10 935,00 €	
USEP ECOLES D INGRE	500,00 €		300,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE MONTABUZARD	1 800,00 €		1 600,00 €	
PETANQUE	675,00 €		608,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE MAURICE GENEVOIX D'INGRE	- €		675,00 €	
LAFISEL	540,00 €		486,00 €	
QUANKIDO	450,00 €		405,00 €	
HAPKIDO JIN JUNG KWAN INGRE	450,00 €		405,00 €	
ETUDIANT CLUB INGRE ATHLETISME	270,00 €		243,00 €	
USI BADMINTON	900,00 €		810,00 €	
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	129 979,00 €	15 240,00 €	115 462,00 €	15 240,00 €
	145 219,00 €		130 702,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2017				
ASSOCIATIONS VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT				
Libellés	Subventions votées en 2016		Subventions votées en 2017	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.

ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D ELEVES D'INGRE	234,00 €		- €	
ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES PEEP	234,00 €		211,00 €	
FEDERATION FCPE MAT ET PRIM	234,00 €		211,00 €	
FOYER SOCIO- EDUCATIF COLLEGE MONTABUZARD	2 700,00 €		2 400,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE EMILIE CARLES	1 260,00 €		1 260,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE VICTOR HUGO	2 400,00 €		2 400,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE DU MOULIN	1 260,00 €		1 260,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE DU MOULIN	2 200,00 €		2 200,00 €	
SOCIETE DE CHASSE ET PROTECTION DE LA NATURE	1 125,00 €		1 013,00 €	
ASSOCIATION INGRENNES CONTRE LES NUISANCES	540,00 €		1 000,00 €	
QUATRE VENT SECTEUR OUEST	500,00 €		450,00 €	
LA MAISON DES LYCEENS	450,00 €			
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT	13 137,00 €	- €	12 405,00 €	- €
	13 137,00 €		12 405,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2017				
DIVERS				
Libellés	Subventions votées en 2016		Subventions votées en 2017	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
CCAS	190 000,00 €		190 000,00 €	
COMITE D ENTRAIDE	57 800,00 €		52 020,00 €	
SOUS TOTAL DIVERS	247 800,00 €	- €	242 020,00 €	- €
	247 800,00 €		242 020,00 €	
TOTAL GENERAL	470 893,00 €	15 240,00 €	435 926,00 €	15 240,00 €
	486 133,00 €		451 166,00 €	

Associations Culture et Loisirs : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 22 pour, 1 abstention (Bernard HOUZEAU) et 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON) les propositions du rapporteur,

Associations intérêts collectifs :Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 23 pour et 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON), les propositions du rapporteur,

Associations sportives : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 18 pour, 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN) et 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON) les propositions du rapporteur,

Associations vie scolaire et environnement : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 23 pour et 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON) les propositions du rapporteur,

Associations Divers : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 23 pour et 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON) les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 13 avril 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 25 avril 2017 .
et publication ou notification le : 25 avril 2017



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-17-021

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-25T09-52-30.00 (MI205654806)

Identifiant unique de l'acte :
045-214501694-20170425-DL-17-021-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Subventions allouées aux associations

Date de décision : 25/04/2017



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.3. Subventions aux associations.

Acte :

DL.17.021-FIN-subventions allouées aux associations au titre de l'année 2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé	Date 25/04/17 à 09:52	Par RICHARD Aurélie
Transmis	Date 25/04/17 à 09:52	Par RICHARD Aurélie
Accusé de réception	Date 25/04/17 à 10:12	